

Programme d'Investissements d'Avenir - "Innov Avenir Entreprises" en Normandie

Durée	Date de publication :	20 février 2018	Date de clôture :	Jusqu'à épuisement des fonds
	Time to Grant :	3-5 mois	Durée du projet :	18-24 mois

Contexte	Financier :	Région, Etat	Opérateur :	BPI France
	Description :			
	L'appel à projets "Innov Avenir Entreprises" vise à accélérer l'émergence d'entreprises leader sur leur domaine et pouvant prétendre à une envergure nationale voire internationale. Eligibilité : - projets individuels portés par une unique PME ou ETI, basée en Normandie ; - projets dont l'assiette des dépenses est supérieure à 200 k€ ; - projets sollicitant un soutien public compris entre 100 k€ et 500 k€. Projets attendus : Des projets en phase de « faisabilité » : Les projets attendus sont à un stade amont de leur développement et doivent être réalisés en 18 mois au plus. Les activités financées peuvent inclure des études préalables, des travaux de formalisation du projet ainsi que les premiers développements (preuve de concept, validation technologique ...). Des projets en phase de « développement et industrialisation » : L'objectif est notamment de soutenir des projets de développement expérimental et d'innovation industrielle ambitieux et portés par des PME ou ETI. Les projets doivent avoir pour objectif la fabrication industrielle et la mise sur le marché de produits et/ou de services innovants à forte valeur ajoutée et à fort potentiel de croissance. Les projets attendus doivent être réalisés dans le cas général en 24 mois au plus. Thématiques visées par l'appel : tous secteurs et domaines d'activités (notamment aéronautique) et domaines transversaux (industrie du futur, économie circulaire, matériaux...)			

Budget	Budget global :	-	Budget par projet :	Entre 100k€ et 500k€
	Taux d'intervention par type d'acteur :			
	Taux d'intervention plafonné à 50% des dépenses éligibles Subvention pour les projets en phase de « faisabilité » Avance récupérable pour les projets en phase de « développement et industrialisation »			

Analyse	Avantages :	Inconvénients :
	- Projets individuels, portés par une PME ou ETI - Time-to-grant court - Programme réservés aux acteurs de la région Normandie - Programme ouvert en continu	Seules les PME et ETI sont éligibles

Contact	Site web de l'appel – Coordonnées pour plus d'informations :
	<u>Site web de l'appel</u>